



Preference



Les joyaux de Malte & Gozo



Du 1^{er} au 6 octobre 2023

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Blonde comme le miel, Malte multiplie les découvertes. Patrimoine de l'Unesco, La Valette réunit le Palais du Grand Maître, l'Auberge des chevaliers français et son musée archéologique, l'Auberge d'Italie qui accueille un musée des Beaux-Arts entièrement restauré, la co-cathédrale St Jean avec les tombeaux des Chevaliers et les célèbres Caravage, la City gate repensée par Renzo Piano. Les temples mégalithiques de l'île rivalisent de grandeur et de raffinement. Les palais de Mdina abritent les nobles familles de l'île, la Domus romana de Rabat, des antiquités romaines. Aux temples néolithiques de Ġgantija à Gozo, s'ajoutent d'antiques salines et de superbes baies d'une eau couleur d'aigue-marine...

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **Malte** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« **Les bijoux de Malte & Gozo** »

Avec les Amis des Musées

Du 1^{er} au 6 octobre 2023

Les + de ce voyage :

- Des vols internationaux directs avec la compagnie régulière AirMalta
- Un hôtel boutique 4* situé à San Ġiljan
- L'Hypogée de Hal Saflieni classé UNESCO
- La visite du Musée National des Beaux-Arts (MUŻA)
- La visite des temples mégalithiques
- Deux déjeuners inclus en bord de mer
- Le guidage en français durant tout le séjour
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles

- Un prix presto avantageux jusqu'au 31 mars ! (-150 €)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame,

Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → SAN ĠILJAN

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

Dans l'après-midi, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

Envol direct avec la compagnie aérienne Air Malta. Arrivée à Malte et transfert vers votre hôtel.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

SAN ĠILJAN – LA VALETTE – SAN ĠILJAN

LUNDI 2 OCTOBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte de **La Valette**.

Perchée sur un éperon rocheux, la cité reflète la gloire des chevaliers de Malte, depuis que le grand maître de l'Ordre, Jean Parisot de la Valette posa la première pierre de la ville en 1566. Avec son plan en damier, La Valette présente une succession de montées et de descentes, d'escaliers, bordés par de magnifiques demeures en pierres dorées, ornées de balcons.

Nous franchirons la **City Gate**, la nouvelle porte de la ville, sobre et grandiose, réalisée en 2018 par Renzo Piano avec une simple ouverture dans les fortifications et **le Parlement**, à droite, un double prisme de pierre monté sur verre, garni de superbes moucharabiehs contemporains. Pour l'**Opéra**, Renzo Piano a imbriqué une structure en acier aérienne dans les vestiges de l'ancien bâtiment néoclassique bombardé en 1942.

Jouxant l'église **Our Lady of Victory Church**, le splendide édifice fortifié **St James Cavalier** du XVI^e s. a pour pendant, de l'autre côté de la City Gate, l'immense bastion **St John Cavalier**, qui appartient encore à l'ordre de Malte.

Nous emprunterons la rue de la République, l'axe piétonnier de La Valette pour découvrir la **Co-Cathédrale St. John**, le joyau de l'Ordre érigé en 1578 dans une foisonnante symphonie baroque qui contraste avec la sobriété de la façade. Elle accueille deux chefs d'œuvre du Caravage.

Les murs de la nef se sont enrichis au XVII^e s. de motifs dorés, les colonnes d'un habillage de marbre, la voûte de fresques de Mattia Preti illustrant la vie de St. Jean-Baptiste. Les marbres polychromes du sol accueillent les 400 pierres tombales de chevaliers. L'oratoire présente Saint Jérôme écrivant et La Décollation de saint Jean-Baptiste par le maître du clair-obscur.

Nous visiterons ensuite quelques salles du **Palais du Grand Maître**.

Construit en 1571 par le même architecte que St. John, il fut occupé par les Grands Maîtres jusqu'au départ de l'Ordre en 1798. Il abrite l'actuelle présidence de la République. La Chambre du conseil renferme une collection remarquable de tapisseries des Gobelins tandis que la Salle du grand conseil est ornée de fresques de Matteo Perez d'Aleccio.

Nous emprunterons l'animée **Rue des marchands** pour atteindre le **marché couvert**.

Construit en 1866, le marché a bénéficié d'une restauration très réussie en 2018. Il accueille derrière ses arcades et sur plusieurs niveaux, un marché alimentaire, des stands de restauration et un espace culturel.

Déjeuner libre.

Visite du **Musée National des Beaux-Arts** dans le bel hôtel particulier aux salons opulents qui accueillait au XVIe s. les Chevaliers italiens.

Une muséographie exemplaire valorise depuis 2018 une collection intéressante avec une aquarelle de William Turner figurant le Grand Harbour, des toiles du Calabrais Mattia Preti (XVIIe s.), de l'anglais Victor Pasmore (XXe s.) et des œuvres du grand sculpteur maltais Antonio Sciortino.

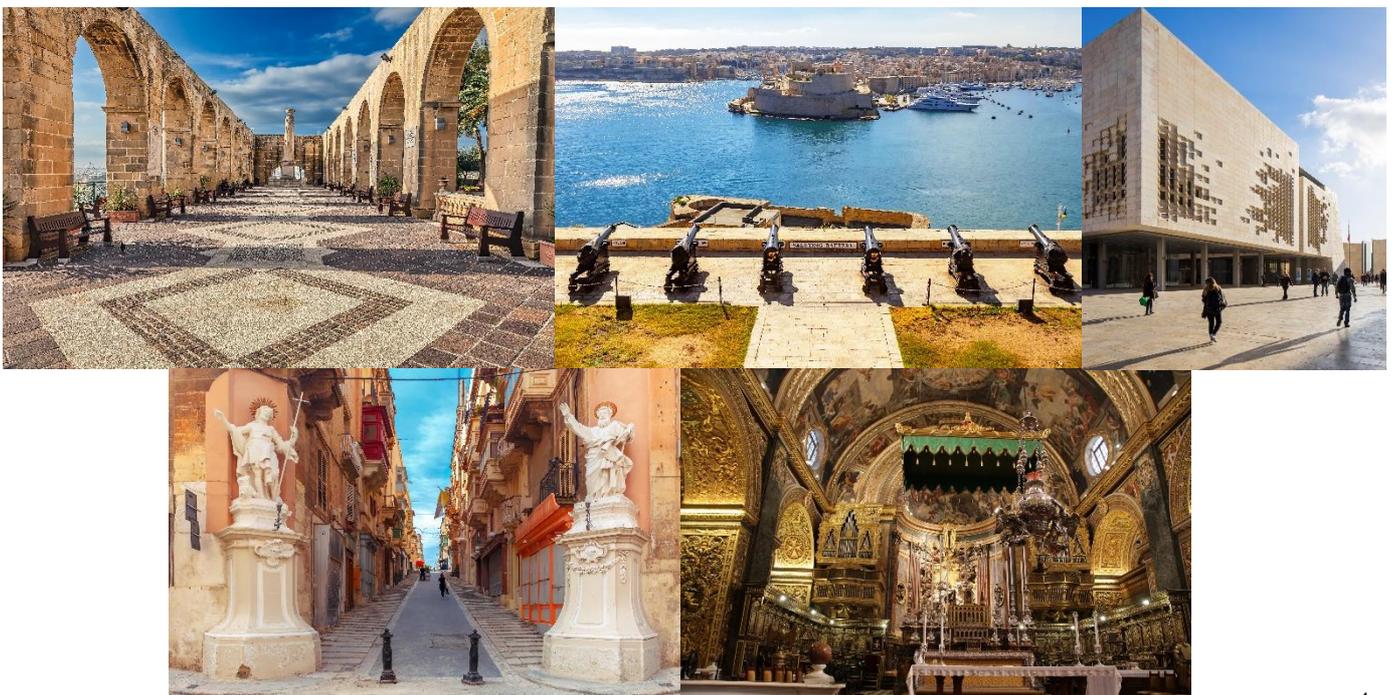
Le **Musée archéologique** voisin ne manquera pas de nous surprendre avec ses « déesses de la Fertilité » préhistoriques de toutes tailles.

Ce beau musée occupe l'Auberge de Provence construite au XVIe s. par Gerlamo Cassar. On y découvre la Vénus de Malte et la Femme endormie, exhumées de l'hypogée de Hal Saflieni, des dalles de pierres ornées de spirales provenant des temples mégalithiques, des têtes d'animaux sculptées dans l'argile du néolithique, un sarcophage de la période phénicienne.

Nous passerons enfin devant l'**Auberge de Castille et León**, merveilleux bâtiment baroque qui accueillait les chevaliers de langues espagnole et portugaise, pour gagner **Upper Barraka Gardens**, jardins agrémentés de fontaines, plans d'eau et statues, qui offrent une vue incomparable sur **Grand Harbour** et les **Trois Cités** dont **Vittoriosa**, qui s'appelait Birgu lorsque les Chevaliers, chassés de Rhodes, y établirent leur capitale en 1530.

Retour à l'hôtel.

Dîner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Nous gagnerons les deux **sites préhistoriques** au sud des Trois Cités.

Visite de l'**Hypogée de Hal Saflieni**, classé au patrimoine mondial par l'Unesco.

Constitué d'un cimetière et d'un temple, cet hypogée (4000-2500 av. J.-C.) a été taillé dans la roche sur trois niveaux à l'aide de pierres, de lames en obsidiennes et de bois d'animaux. 7000 corps y ont été inhumés. Le niveau médian est composé de niches et de chambres décorées, dont la plus grande est peinte. C'est ici qu'a été retrouvée la fameuse Sleeping Lady.

Visite des quatre temples de **Tarxien** élaborés entre 3600 et 2500 av. J.-C.

On y découvre des frises de taureaux, une vasque de pierre, une porte ornée de motifs de bateaux, un autel décoré de spirales... Les murs imposants du temple Est, formés de larges dalles ajustées, donnent une idée des dimensions de la bâtisse.

Départ pour **Vittoriosa**, une des Trois Cités qui a le mieux conservé son architecture médiévale.

Cette ville s'appelait **Birgu** lorsque les Chevaliers, chassés de Rhodes, y établirent leur capitale en 1530. Elle prit le nom de la Victorieuse après le Grand Siège contre les Turcs en 1565.

Déjeuner sur la terrasse du restaurant Don Berto du Waterfront offrant une vue superbe sur la baie.

Départ pour une croisière qui nous fera découvrir la configuration magique de La Valette et les Trois Cités dont les ports ont concentré l'activité navale de l'île durant des siècles.

Retour à l'hôtel.

Dîner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Mdina** et **Rabat**.

Mdina, l'ancienne capitale de Malte, domine sur un éperon rocheux. Romaine, elle ne formait avec Rabat qu'une seule entité nommée Melita. Les Arabes fortifièrent la cité (al Madina) et la séparèrent par un fossé de Rabat. Les Normands s'y installèrent au XIe s., suivis des Angevins, Aragonais et Castillans. Palais et églises furent érigés dans cette ville aristocratique remarquablement préservée.

Visite de la **Domus Romana de Rabat**.

Bijoux, flacons à parfum, poteries, verreries, statues, témoignent du niveau sophistiqué des Romains. La mosaïque du péristyle, mettant en scène un couple de colombes, est remarquable. Un groupe sculpté représentant l'empereur Claude (10-54 ap. J.-C.) laisse à penser que la maison fut occupée par le gouverneur romain de Malte.

Visite des **Catacombes de St Agatha**.

Ces catacombes remontent aux 2e et 3e s. ap. J.-C. Elles abritent quelques tombes familiales puniques, chrétiennes, juives, mais surtout de remarquables fresques dont les couleurs ont conservé toute leur fraîcheur. Les plus anciennes, de style byzantin, remontent au XIIe s. Des portraits de saints du début du XVIe s. sont rassemblés dans la crypte de Ste Agathe qui servait de basilique souterraine.

Déjeuner libre.

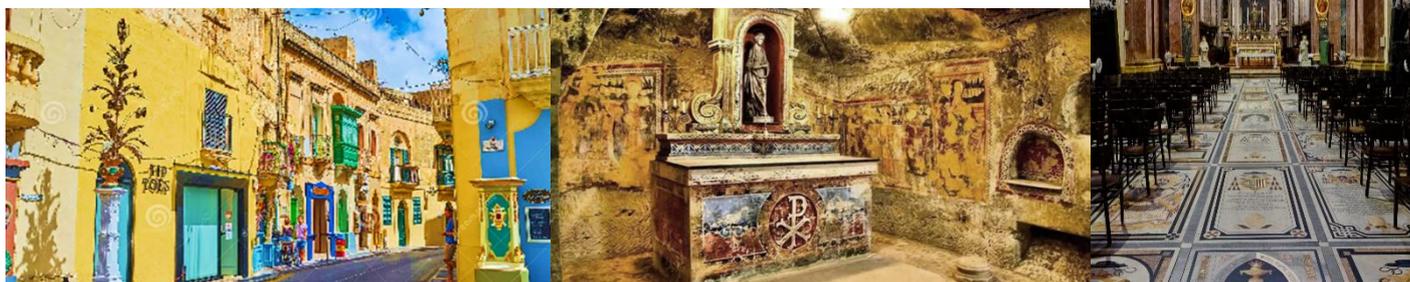
Visite du **Palais Falzon de Mdina**, magnifique demeure aristocratique normande.

Superbement restauré, le palais porte le nom du vice-amiral Falson qui en hérita au XVIe s. mais il conserve dans l'ambiance et les décors des grandes maisons aristocratiques, les collections du peintre britannique Olof Gollcher (XXe s.) qui rassemblent les toiles de Nicolas Poussin, poteries, argenteries et iconographies byzantines. Perché sur le toit, le café jouit d'une vue panoramique.

Visite de la **Cathédrale St Paul**, dont le dôme conçu par Lorenzo Gafa au début du XVIIIe s. domine la ville.

Les fresques du chœur peintes par Mattia Petri retracent avec fougue la vie de St Paul. Les tombes de marbres polychromes rassemblent évêques et aristocrates. Les portes de la sacristie du XVe s. appartiennent à l'ancienne église. Elles se parent d'animaux sculptés issus de la tradition nordique.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Marfa** (29km) d'où partent les ferries pour **Gozo** (25' de traversée).

L'île de 67km² présente un des sites les plus anciens au monde mais aussi des paysages envoûtants et des villages préservés, sans parler de la ville de Victoria qui domine l'île depuis sa citadelle.

Nous rejoindrons **Xaghra** pour visiter les deux **temples de Ġgantija** qui datent du 4^e millénaire av. J.-C.

Certains blocs de pierre mesurent jusqu'à 6 m de haut et semblent l'œuvre de géants. Le centre d'interprétation des sites néolithiques permet de comprendre le sens de ces absides parfois ornées de niches et d'admirer les statuettes aux mains et à la coiffure finement sculptées retrouvées sur le site.

Déjeuner au bord de l'eau à **Marsalforn** pour admirer la baie.

Dans le prolongement de Marsalforn s'ouvre le magnifique panorama de **Xwenji Bay**, avec à l'ouest un curieux paysage de **salines** taillées dans le calcaire.

Nous gagnerons ensuite la ville de **Victoria** qui domine l'île de son plateau rocaillieux, l'ancienne Rabat rebaptisée du nom de la reine Victoria à l'occasion de ses 60 ans de règne.

Nous visiterons la **Basilique St. George** bâtie à la fin du XVII^e s. au décor luxuriant et le musée attenant qui présente, dans une scénographie moderne, un bel ensemble de peintures et de vestiges lapidaires.

Nous rejoindrons le port de pêche et de commerce de **Mgarr** pour reprendre le ferry pour Malte.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour le sud de l'île à Siġġiewi pour visiter **Haġar Qim**, le temple le mieux conservé de l'île dont les travaux ont commencé il y a 5 600 ans.

Le Visitor Center présente un film de 15min en 3D pour introduire le temple impressionnant avec ses murs cyclopéens et son plan tout en courbes. Les pierres sont ornées de spirales, de végétaux, les autels ont la forme de champignons...



Nous emprunterons ensuite la route côtière de **Triq Wied Iz-Żurrieq** pour admirer, d'une terrasse panoramique, le site spectaculaire de la **Grotte Bleue**, une des cavités rocheuses creusées par l'eau limpide dans les falaises.

Déjeuner libre en cours de route.

Nous gagnerons ensuite l'aéroport de Malte distant de 8,5 km pour les formalités d'embarquement.

Envol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en début de soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

VOTRE HOTEL

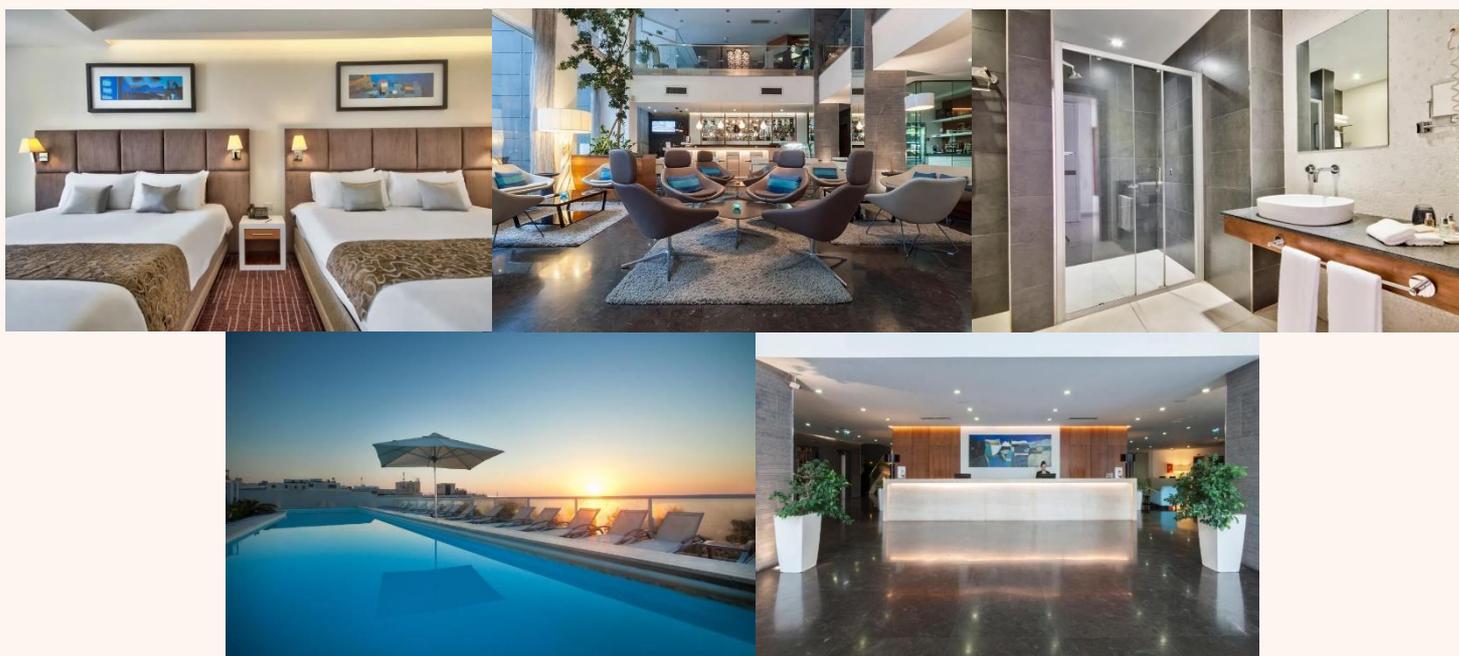
HOTEL THE GEORGE 4*

The George est un hôtel boutique de ville, de caractère moderne situé au cœur de Paceville à St. Julians. Il dispose d'un spa intérieur et d'un toit-terrasse avec piscine.

Les chambres équipées présentent un design élégant et ultramoderne. Les salles de bains sont privatives pourvues de douche ou baignoire.

L'hôtel dispose également d'espaces communs au design épuré et dotés de grandes fenêtres donnant sur la cour. En outre, l'établissement abrite un bar dans le hall, une épicerie ouverte 24h/24 et un petit espace bien-être avec sauna, bain à vapeur et spa.

The George se trouve à 5 minutes à pied des belles plages de St. George et des baies de Spinola.



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 MARS : 2.175 €

APRES LE 01/04, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.325 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière AirMalta en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 72,12€)
- ✍ Les services d'un guide local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double DELUXE et en demi-pension dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✍ Le déjeuner du 3 octobre & le déjeuner du 5 octobre
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ La taxe de séjour
- ✍ L'accompagnement professionnel et expérimenté de Preference - Travel Team
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Tous les déjeuners autres que ceux mentionnés dans la rubrique « ce prix comprend »
- ✍ Les boissons lors des repas
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 19/01/2023

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Enfant 1 :	Date de naissance :
Enfant 2 :	Date de naissance :
Adresse :	N°: Boîte :
Code postal :	Ville : Pays :
Tél / GSM :	Adresse e-mail :

Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	Jeune	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	Individuel	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	Couple (2 cartes de membre)	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Effectif	Individuel	€ 100	€ 90
	Couple (2 cartes de membre)	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	Individuel	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	Couple (2 cartes)	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

** Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.*

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloiragrafer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

*AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 MARS : 2.175 €**

APRES LE 1^{ER} AVRIL, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.325 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2023.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : MALTE AMIS - D.3635

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél. +32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

